

# Municipalité de Boileau

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire à huis clos du conseil se tiendra le mardi 22 décembre à 9h00 à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau, Boileau.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
  - 3.1 Adoption des taux de taxation 2021
  - 3.2 Rémunération des élus 2021
  - 3.3 Adoption des salaires 2021 des employés municipaux
  - 3.4 Augmentation de salaire 2021 – département de la voirie
  - 3.5 Augmentation de salaire 2021 de la directrice générale
  - 3.6 Soumission abat-poussière 2021
  - 3.7 Mandater un notaire pour l'acquisition d'immeubles en vente pour taxes
  - 3.8 Affectation d'une aide financière – COVID-19
  - 3.9 Signataire autorisé pour une demande d'utilisation du territoire public
  - 3.10 Modification du calendrier des séances
  - 3.11 Entente de service pour la cueillette des ordures et recyclage – secteur Ipperciel
4. Période de questions
5. Levée de la séance

**DONNÉ à BOILEAU ce 18<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt.**

  
\_\_\_\_\_  
Cathy Viens  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Boileau, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des trois (3) endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vendredi 18 décembre 2020.

  
\_\_\_\_\_  
Cathy Viens  
Directrice générale, Secrétaire-trésorière